

LE RIÉZOIS

Bulletin municipal d'informations *infos*



www.ville-riez.fr

N° 68 - Juin 2020



RIEZÉCONOMIE

Vos courses alimentaires

tout près

de chez vous

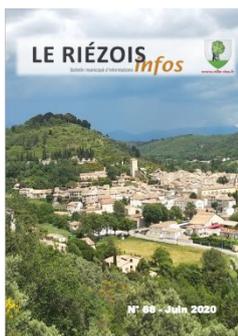


Les commerces alimentaires de Riez sont à votre disposition pour vos courses. Inutile de se déplacer loin du village pour trouver le nécessaire à une vie de qualité. Épicerie, boucheries-charcuteries, boulangeries, fruits et légumes, primeurs sont là pour vous rendre la vie plus facile.

En limitant vos courses à votre proche environnement :

- vous ferez un geste pour la planète ;
- vous contribuerez au maintien de l'activité économique du village ce qui, dans le contexte actuel difficile, est important ;
- vous limiterez les risques de contamination par le coronavirus.





Le Riézois. Infos

Publication

Mairie de Riez

Directeur de la publication et de la rédaction

Christophe Bianchi

Rédaction

Caroline Marin, Jean-Paul Faucon et les auteurs des articles cités dans le numéro

Création, mise en page

Jean-Paul Faucon, Caroline Marin

Crédit photos

Mairie de Riez, auteurs des articles

Tirage

1 000 exemplaires

Impression

Imprimerie de Haute-Provence

Imprim'Vert

ZA Les Iscles

04 700 La Brillanne

Dépôt légal

À parution ISSN : en cours d'attribution

Imprimé sur papier recyclable
et biodégradable

Ne pas jeter sur la voie publique

Ce document est distribué à titre
d'information et non contractuel.

Le mot du Maire

Riézoises, Riézois,

Le 27 mai 2020, le premier Conseil municipal de la nouvelle mandature s'est tenu à huis clos à la mairie, en respectant les consignes de sécurité. À cette occasion j'ai été réélu maire de Riez. Je remercie les conseillers de ma majorité pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Dans le respect du vote à la proportionnelle, trois conseillers de la liste d'opposition font partie du Conseil municipal. Je leur souhaite la bienvenue pour un travail d'équipe productif. Ce Conseil municipal a aussi vu l'élection des cinq adjoints que nous autorise la réglementation.

La crise sanitaire que nous venons de vivre est en voie de régression. La vie normale reprend peu à peu. Ce renouveau, nous le devons pour partie à la rigueur dont vous avez fait preuve dans l'application des barrières sanitaires et du confinement. Aussi je tiens à vous féliciter fortement pour votre civisme.

Cette période fut difficile pour tout le monde j'en suis parfaitement conscient. Aussi j'ai œuvré au mieux afin de minimiser l'impact de cette crise. Le personnel communal a été mis au service de la sécurité de tous, les élus ont maintenu l'entraide, particulièrement au profit des plus défavorisés d'entre vous, des masques ont été distribués gratuitement, les personnes à risque ont été contactées régulièrement. L'autre conséquence de cette crise sanitaire est financière. J'ai donc reçu les acteurs économiques de Riez afin de préparer l'avenir. J'ai veillé au maintien des marchés sans lesquels la vie de notre village perd de son attrait, de sa convivialité et dont l'utilité pour notre vie courante n'est plus à démontrer.

La crise sanitaire a aussi un impact économique grave pour le budget municipal. Il est évident que les projets prévus seront revus à la baisse ou retardés. 2020 se rapprochera malheureusement sur ce point-là d'une année blanche.

Mais tout n'est pas noir. Nous devons garder le moral, rebondir. Nous rebondirons grâce au lien fort qui nous unit et à l'esprit d'initiative dont nous savons faire preuve.

La période estivale qui arrive sera conduite au mieux en fonction des contraintes sanitaires. Il nous faudra offrir aux vacanciers le meilleur attrait possible. L'état d'urgence sanitaire se terminera le 10 juillet ce qui nous permettra, je le souhaite fortement, l'organisation de certaines manifestations : fête du blé, fête du livre, fête du miel...

Riézoises, Riézois, la liberté de vivre pleinement est de retour. Sachons la conserver et la savourer de nouveau en respectant les consignes de sécurité, en vivant dans l'union et la convivialité car il n'est de bonheur établi que par nos propres actions.

Christophe Bianchi

Maire de Riez



Réunion du 27 mai 2020 à 14 h 30 à la mairie de Riez

Déroulement de la séance et principaux points à l'ordre du jour
(la séance s'est tenue à huis clos, en respectant les gestes barrière et a été diffusée en direct sur Facebook)

- Le maire Christophe Bianchi a déclaré installés les membres du Conseil municipal élus le 15 mars.
Liste des conseillers municipaux :
Christophe Bianchi, Chantal Arnoux, Claude Bondil, Caroline Marin, Alain Clerc, Claude Arnaud, Solange Faget, Jean-Philippe Bondil, Karine Valier, Jean-Paul Faucon, Isabel Giordanengo, Jean-Luc Reinier, Anne-Marie Mosso, Gérard Lagarde, Chantal Dumay, Christophe Dubois, Jacqueline Escudier, Bernard Loyer.
- Caroline Marin a été désignée secrétaire de séance.
- Le membre élu le plus âgé a pris la présidence de l'assemblée.
- Deux assesseurs ont été désignés : Karine Valier et Jean-Luc Reignier.
- Élection du maire :** le vote s'est déroulé à bulletin secret. Deux prétendants étaient en présence : Christophe Bianchi (maire sortant), Christophe Dubois (liste d'opposition).
Nombre de votants : 19.
Nombre de suffrages exprimés : 19.
Nombre de suffrages obtenus : Christophe Bianchi 16, Christophe Dubois 3.
- Christophe Bianchi a été proclamé maire et immédiatement installé.
- Élection des adjoints :** le Conseil municipal a fixé à 5 le nombre d'adjoints au maire. Le vote s'est déroulé à bulletin secret. Une seule liste de candidats était présentée (liste Claude Bondil). À leur demande les élus de la liste d'opposition ont refusé de prendre part au vote.
Nombre de votants : 16.
Nombre de suffrages exprimés : 16.
Nombre de suffrages obtenus : liste Bondil 16.
- La liste Claude Bondil a été proclamée élue et immédiatement installée.
Liste Claude Bondil :
Claude Bondil, Chantal Arnoux, Alain Clerc, Caroline Marin, Claude Arnaud.



En fin de séance le maire a lu la charte de l' élu local dont le premier point stipule :

« l' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité ».



Ce moment important dans la vie de notre commune s'est terminé par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts. Une minute de silence s'est tenue en souvenir des morts passés qui ont permis notre présence libre et démocratique de ce jour.

Informations brèves et diverses



🚩 **8 mai 1945.** Cette date hautement symbolique marque la fin de la Seconde Guerre mondiale. La cérémonie s'est tenue malgré les impératifs liés au confinement. Il était impératif de se souvenir et de rendre hommage à celles et ceux qui ont payé de leur vie leur attachement à la France et à ses valeurs. Le maire accompagné de deux porte-drapeaux a déposé une gerbe et a prononcé un discours symbolique s'adressant au pays au travers du monument aux morts. Une minute de silence a marqué ce moment de recueillement.

🚩 **Retour sur le chemin de nos écoles.**

Le jeudi 14 mai, les élèves de l'école maternelle et ceux de l'école élémentaire ont retrouvé leurs classes et leurs enseignants. C'est dans le plus strict respect du protocole sanitaire que s'est effectuée cette rentrée, pour le plus grand plaisir de tous. Le retour à la crèche s'était déjà déroulé le lundi 11 mai dans des conditions tout aussi parfaites. Notons la visite du DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) venu inspecter la bonne application des consignes nécessaires à la reprise des activités scolaires. Il n'a pu que constater la parfaite application des mesures et féliciter le personnel éducatif et les agents municipaux pour leur parfaite implication.



🚩 **Marchés du mercredi et du samedi.** Ils ont rouvert dans leur totalité. Une excellente chose pour la vie du village. Des consignes strictes sont à respecter pour le bien de tous. Elles sont à l'origine de difficultés quant aux mises en place des forains le matin. Mais elles sont nécessaires afin d'arrêter la circulation du virus.



🚩 **Distribution de masques.** Dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, la mairie a organisé le mardi 12 mai une première distribution gratuite de 4 masques chirurgicaux par personne. Le maire et une grande partie des conseillers municipaux étaient présents afin d'apporter un soutien moral aux villageois. Cette distribution était réservée aux personnes habitant à Riez et ayant 70 ans et plus. Une deuxième distribution a eu lieu le 30 mai. Il s'agissait cette fois de masques en tissu lavable.

🚩 **Départementale 86.** Route de Puimoisson, juste après le pont sur l'Auvestre, la réfection du mur bordant la route est terminée. Le conseil départemental est à l'origine de cette action et a financé les travaux. Un très bel ouvrage réalisé par des ouvriers spécialisés dans cette technique d'empierrement maçonné avec des pierres du plateau de Valensole.



🚩 **Centre aéré.** Les enfants seront accueillis à partir du 6 juillet.

Riez, terre de sport et de randonnées

La pratique sportive est depuis toujours dans l'ADN des Riézois. L'existence de nombreuses associations sportives en témoigne. Le sport qu'il soit collectif ou individuel a façonné des générations de Riézoises et de Riézois. Ils ont appris à défendre les couleurs de leur village et par la suite constitué des forces vives économiques créatrices de richesses.

Riez, ce sont :

- ✚ Une équipe de football qui a été championne de District II il y a deux ans, qui inculque l'amour de cette pratique aux petits comme aux grands.



- ✚ Un formidable club de tennis parfaitement géré, qui enseigne ce sport à de nombreux enfants et participe aux compétitions régionales.



- ✚ Un club de ski qui a fait porter des chasubles légendaires à nos « pioupiou » pour apprendre à skier et dévaler les pistes enneigées. Les adultes qui les ont portées ne les ont jamais oubliées.



- ✚ Un club de vélo composé d'une bande de copains qui se donnent rendez-vous pour faire le tour du lac de Sainte-Croix-du-Verdon entre autres et sillonner nos routes de Haute-Provence.
- ✚ Un parcours de santé ouvert aux joggeurs et aux pratiquants de la marche nordique.
- ✚ Une fantastique équipe de pompiers volontaires prête à relever tous les défis physiques pour sauver des vies.
- ✚ Un terrain de basket où se retrouvent des amateurs amoureux de leur panier.
- ✚ De nombreux sports de combat pratiqués en salle ou en extérieur. Des champions composent ces équipes.



- ✚ Un mur d'escalade au gymnase du collège où s'entraînent les futurs grimpeurs de nos falaises calcaires des Gorges du Verdon.

La municipalité, au printemps 2019, a changé, grâce au Conseil départemental, le balisage des sentiers de randonnée (PR Petites Randonnées, GR 4 Grandes Randonnées), des VTT et des randos équestres. Notre territoire est maintenant ouvert d'une façon plus conviviale aux pratiquants de ces sports qui, pour le GR 4, viennent du monde extérieur faire le parcours Riez-Castellane par le sentier Blanc-Martel des Gorges du Verdon. Ces itinéraires vont s'enrichir prochainement de la Routo, chemin de transhumance d'Arles à Cuneo. Notre village sera une étape.

Dans la période troublée que nous vivons et un confinement dur que nous avons connu, nous prenons conscience de la valeur du sport. Pratiquer à tous les âges est un immense bienfait pour l'esprit, le corps et la santé. C'est pourquoi notre équipe municipale est très attachée à la modernisation de l'existant et au développement pour la création de moyens supplémentaires (gymnase, pum-track pour les vélos).

Gérard Lagarde

Liste des clubs sportifs qui reçoivent le soutien financier de notre commune :

- La Boule Romaine,
- Union Sportive du Canton de Riez (football),
- Tennis Cub Riézois,
- Amicale Cyclotouriste Riézoise,
- Budo 04 Association,
- Club de Tir Riézois,
- Shinzen Judo de Riez,
- Entente Riézoise de Basket,
- Association Line Dance Riez,
- Les Godillots Fleuris (randonnée),
- Gymnastique Riézoise Association,
- École de Ski.



Projets en cours ou en début de réalisation

Place Saint-Antoine

La réfection de la place Saint-Antoine est engagée conformément au projet déjà déposé. L'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique débutera dès l'arrivée des gaines stockées et non rapatriées en raison du confinement.

Centre épiscopal

Les travaux du centre épiscopal sont à l'arrêt, d'une part en raison du confinement, d'autre part en raison de la faillite de l'entreprise paysagiste. Une lettre a été écrite au maître d'œuvre M. Trubert afin de lui demander de venir s'expliquer comment sera réglée cette situation qui retarde le déroulement de ce projet phare pour le village. Par contre, les Compagnons de Castellane (spécialistes de la pierre de taille) vont reprendre les travaux avec l'aménagement de l'escalier descendant au baptistère.

Plateau de Saint-Maxime

L'aménagement du plateau de Saint-Maxime comprend la chapelle et l'aire proprement dite. En ce qui concerne la chapelle, seule l'abside est classée monument historique. Le reste de l'édifice prétend à ce classement et pour cela nécessite une étude de l'état de la charpente. Cette étude est actuellement en cours. Pour l'aire, un projet d'aménagement (qui comprendra végétaux, cheminements, tables, bancs) est en cours, élaboré par l'architecte des Monuments historiques. Le coût de cette étude est de 6 000 € financé à 50 %. Ce document sera évolutif en fonction des souhaits de la mairie. Une fois validé et les financements trouvés, les travaux commenceront.

Vitrail

Dans Le Riézois N° 65 nous avons fait état de la dégradation importante de la cathédrale. Le dossier déposé au niveau de l'Europe pour financer des travaux de réparation a été retoqué. Le dossier sera à nouveau soumis. La réfection du vitrail de Saint-Maxime qui est un des points de cette remise en état est en cours à l'atelier de vitrail Bernadette Ollivier à Forcalquier.



Casernement

La décision officielle du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) est en attente. La DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) est attendue pour des prélèvements et analyses de sols, à la demande de la préfecture. Un plan topographique avec un état des lieux va être dressé par un bureau de géomètre-expert.

Réhabilitation de l'habitat insalubre (RHI)

Le dossier pour la réhabilitation de l'îlot insalubre rue du Marché reprend. Un vice de forme dans le suivi du dossier a retardé la procédure. Entre temps la réglementation ayant évolué, de nouvelles obligations sont demandées. Rappelons que ce site comprendra des appartements en location pour des personnes à mobilité réduite et la salle communale.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le rapport du bureau d'étude nous est parvenu. Quelques points restent à discuter en commission avant le dépôt définitif.

Tennis

L'éclairage des cours de tennis est budgété. Le financement est en préparation.

Fontaine de la Colonne

La colonne de la fontaine dite de la Colonne est fendue. Ici encore une étude est en cours afin d'intervenir pour des travaux de consolidation. Cependant l'étanchéité du bassin va être sommairement réalisée pour une remise en eau durant la période estivale.

Numérotation des propriétés

Conformément aux directives nationales, une nouvelle numérotation a été établie pour les propriétés de la commune. Les procédures administratives légales vont suivre avec entre autres une information personnelle à chaque résident et la communication officielle de son numéro. En cas de besoin certaines démarches nécessitant la connaissance de ce numéro, la mairie se tient à disposition pour plus d'informations.

Divers

Une étude pour le nécessaire agrandissement du cimetière est en cours.



Sécurité routière

Afin de limiter les excès de vitesse dans le village et sur ses accès, des zones de limitation à 30 km/h vont être aménagées.

Les allées vont devenir une zone de partage où les piétons seront prioritaires.

La loi impose de ramasser les crottes de son chien. C'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un devoir citoyen. Faire disparaître les cacacs avec un sac à crottes est un geste simple dont le non-respect est passible d'une amende de 35 €.

Rappel : Les dépôts sauvages quels qu'ils soient sont interdits. Ils ne peuvent plus être tolérés et nous allons y veiller attentivement.

RIEZCARNET

NAISSANCES

- ✚ Rosie FANGUIAIRE, née le 14 avril 2020 à Manosque
- ✚ Simon, Désiré, Marie PEYREGNE, né le 22 avril 2020 à Manosque

MARIAGES

Aucun mariage en raison du confinement

DECES

- 9 avril 2020, Marie-Rose SERVIANO, veuve MATHERON, née le 4 avril 1927
- 16 avril 2020, Jean-Gérard DEHAUT, né le 18 novembre 1959
- 24 avril 2020, Jacqueline DELACOURT, veuve ARNOULT, née le 19 juin 1924
- 24 mai 2020, Georgette COUTTON, veuve GARNIER, née le 8 février 1932
- 25 mai 2020, Simonne MARTIN, épouse BOMBANA, née le 8 novembre 1930

Informations pratiques

www.ville-riez.fr - 04 92 77 99 00
mairie.riez@wanadoo.fr
riez@tourisme-dlva.fr - 04 92 77 99 09
Urbanisme 04 92 77 99 00
www.fondation-patrimoine.org/55805

Centre médico-social : 04 92 77 87 71
Crèche : 04 92 74 96 47
Encombrants : 04 92 70 22 95
Gendarmerie : 04 92 77 85 16
Hôpital local : 04 92 70 10 00
La Poste : 04 92 77 90 90
Perception : 04 92 77 89 73

DLVA www.dlva.fr
Mairie de Manosque : 04 92 70 34 56
Service de l'eau : 04 92 78 41 31

Le touriste, le promeneur ou le Riézois nouvellement installé a sûrement déambulé sur la place Maxime Javelly. Qui était ce personnage ? Laisser son nom sur l'une des principales places du village témoigne d'une reconnaissance certaine de la communauté et au-delà.



Maxime JAVELLY 1907-1983. Maire, Conseiller Général, Sénateur des Basses-Alpes.

« À l'origine, rien ne prédisposait le sénateur Javelly à la politique. Issu d'un milieu modeste le jeune provençal, né à Riez, se passionne pour la musique classique. Apprenti coiffeur, puis coiffeur, il suit également les cours du conservatoire de Marseille, ce qui le conduit à exercer dans les années 1930 la profession de chef d'orchestre. Pour faire vivre sa famille (il avait trois enfants Paulette, Jean et Marcelle), il exerce le métier de coiffeur à Riez. C'est la résistance qui pousse le futur sénateur à l'engagement politique. Gaulliste de la première heure, il joue un rôle majeur dans l'organisation de la lutte contre l'occupant dans son département. En parallèle de son activité de coiffeur, il se présente aux premières élections municipales et cantonales sous l'étiquette de la SFIO. Élu conseiller général et maire de Riez, il devient rapidement une figure importante du département tout en continuant à exercer ses activités commerciales (épicerie Burle à partir de 1951, courtier en semences, lavandin et truffes). Loué tant dans sa cité qu'au conseil général pour son dévouement, son sens politique et son inlassable activité en faveur du désenclavement du département, le futur sénateur, qui n'aime rien tant que jouer du saxophone (NDLR : ses solos dans l'Arlésienne au Réveil Musical Riézois sont célèbres) envisage progressivement une carrière nationale. Sa carrière nationale a été le fait du sort. Il succède au Sénateur Aubert décédé en 1969 dont il était le suppléant. Il est réélu par ses pairs en 1971 pour 9 ans. Tout au long des débats budgétaires, il plaidera pour l'allègement de la fiscalité sur les principaux produits agricoles : la lavande, le lavandin et le miel. Dans la continuité de son mandat, le sénateur fait du développement économique de sa région et de la défense des communes rurales la raison d'être de sa présence dans l'hémicycle. Il aime à résumer son action par un triptyque simple : l'eau, le téléphone et l'électricité pour l'ensemble du monde rural. Par la suite Maxime Javelly fait les gros titres de la presse locale pour son intervention directe auprès de Valéry Giscard d'Estaing qui lui permet d'obtenir le déblocage d'une subvention conséquente - 6,7 milliards de francs - destinée à combler le retard de développement du département. Autre combat qu'il a mené, le changement de nom du département qui passe de Basses-Alpes à Alpes-de-Haute-Provence » (Sources : archives du Sénat).

L'hommage écrit par Serge Roux, instituteur à Riez, résume une partie de la personnalité de Maxime Javelly.

« Pendant de très nombreuses années, il eut la lourde charge de gérer les activités sur le plan communal, cantonal, départemental. Élu maire de Riez en mai 1945, il fut réélu jusqu'en 1977. Il fut conseiller général de 1945 à 1979 et sénateur à partir de 1969. Les tâches étaient multiples, complexes, absorbantes. Il lui a fallu une longue habitude de nos paysages et de nos sites, une tendresse fidèle des terres et des hommes pour bien gérer ses actions. Il faut connaître et l'on ne connaît bien que ce que l'on aime. Paraphrasant Barrès, je dirai : Maxime Javelly, vous avez eu le privilège d'avoir une patrie locale, une des plus belles, Riez et sa région. Vous comptiez parmi vos plus précieuses félicités celle d'y avoir vécu votre enfance, d'y avoir des racines profondes. Dans ce long commerce avec les choses et avec les gens, il a fallu des qualités de cœur, un besoin des autres, de sympathie et de contacts mais aussi une sensibilité qui vous permettait d'aller plus loin et plus profond [...]. Maxime Javelly, vous avez voulu et vous avez agi. Un de vos autres privilèges a été de servir. Il réside dans la certitude que votre action n'a eu pour seul but que d'être utile en un temps où nombreux sont ceux qui ne trouvent pas dans leur vie un motif d'espérer. Savoir écouter, savoir entendre, savoir connaître pour un meilleur combat n'est pas à la portée de tous. Patiemment, avec entêtement aussi, année après année, vous avez œuvré. Mais le bonheur ne se mesure-t-il pas à l'intensité de la vie ? Je sais que vous n'aimiez pas beaucoup les chemins de plaine. Ils sont si faciles et si facilement ennuyeux. Votre tempérament allait vers les chemins escarpés, vers la difficulté. Quand vous évoquiez un dossier complexe, une affaire délicate, alors quelle vivacité dans le geste, quelle ardeur dans la parole et au fond de vous-même, quel contentement. Vous saviez que la lutte est une de nos servitudes mais que c'est en elle que l'homme vit totalement. Vous saviez, par là même, que l'action est une des formes supérieures de la liberté » (Sources : Journal du département septembre 1983).



J.-P. Faucon avec l'aide précieuse de Marcelle Célestin

(Généalogie : Marcelle Célestin est la fille de Maxime Javelly. Son enfance heureuse a été le fait de sa famille d'accueil - Émile et Émilie Burle, leur fille Mado notre presque centenaire - qui tenait l'épicerie Burle située à la boucherie des Alpes actuelle. Riézoises, Riézois qui ont connu cette époque, respirez encore le parfum qui se répandait dans le village lorsque le sus-nommé « père Burle » torréfiait le café sur la place du Monument. Surtout ne pas lui parler lors de cette opération car « ça risquait de foirer ». Un des meilleurs café vert acheté à Marseille).

Depuis le confinement en raison de la Covid-19, nos cafés, nos bars, ceux que l'on appelle communément les bistrot, les troquets sont fermés. Les difficultés financières mettent en péril l'avenir. Mais la question sociétale est aussi un point à considérer. Il y a vingt ans exactement, le sociologue suisse Gabriel Bender publiait son livre sur les bistrot et leur dimension sociale. À l'heure du confinement, il nous rappelle à quel point le coin du zinc et surtout ceux qui l'entourent ont une fonction dans nos vies.

« Sans bistrot la vie sociale perd un interstice. Un café est un débit de boissons. C'est à moitié juste et complètement faux. Pour le patron, l'activité commerciale consiste en la vente de boissons, mais le client cherche autre chose parce qu'une bière est moins chère au magasin et les fontaines distribuent de l'eau gratuitement. Le bistrot n'est donc pas un endroit où l'on va boire. On n'y va pas pour se saouler non plus puisque la boisson la plus consommée, c'est le café.

On y va pourquoi alors ? Chacun a ses raisons. Il n'y a pas un seul type de bistrot, comme il n'y a pas un seul type de consommateurs. Clients occasionnels ou habitués, qui sont les piliers du bar ? Pour certaines personnes, le bistrot est le loisir principal. Il donne un rythme à la journée, que ce soit le matin, l'après-midi ou le soir.

C'est un peu le salon où l'on cause, le jardin de Madame de Staël. Au bistrot, la boisson est accessoire. On y va pour s'isoler, pour rêver, pour discuter, pour rencontrer des gens, pour fanfaronner, pour attendre, pour parler affaires, pour jouer aux cartes, pour lire le journal. Le bistrot donne de la compagnie aux solitaires et du répit à ceux qui sont trop sollicités.

Le bistrot est peut-être une sorte de sas de décompression. Beaucoup de gens prennent leur café du matin au bistrot. Ceci, non pas parce qu'il est meilleur qu'à la maison, mais parce que c'est un moyen de passer de la chambre à coucher au bureau, comme une étape intermédiaire. Pareil pour le verre avant de rentrer le soir. On parle sans cesse de la routine. Le bistrot vient s'intercaler entre le boulot et le dodo. Le bistrot est une hétérotopie : un lieu autre. C'est un espace entre d'autres espaces, entre le public et le privé.

Le bistrot permet le jeu. En cette période de confinement, ces cases intermédiaires qui enrichissent la vie se sont refermées. J'ai tendance à penser que le coronavirus n'amène rien de nouveau. Baudelaire avait fait le même constat pour le vin : l'amoureux sera poète et le méchant furieux. Les personnes âgées qui étaient soutenues sont entourées malgré la distance physique, celles qui étaient isolées sont plus seules encore. Les pessimistes dépriment, les complotistes se sentent confirmés dans leur obsession. Le coronavirus ne rend pas les imbéciles intelligents alors que les bonnes personnes redoublent de générosité. »

Source : S. Germanier , H. Maret - Le Nouvelliste quotidien suisse



**Riézoises, Riézois, nos cafés ont rouvert.
Des instants partagés s'offrent de nouveau à nous.
Profitions-en pleinement.**

Comme un risotto de céleri à la truffe (et ses variantes possibles)

Ingrédients (pour 4 personnes)

350 g de céleri rave, 3 échalotes, 2 gousses d'ail, un ½ l de bouillon de volaille, 3 cl d'huile d'olive, un ½ dl de crème, 2 c à soupe de mascarpone, 40 g de truffes d'été, 50 g de parmesan, quelques feuilles de roquette, sel, poivre, huile de truffes.

Comment faire ?

Tailler 12 belles tranches de truffes, hachez le reste. Taillez 12 fines lamelles de parmesan, râpez le reste. Taillez le céleri en brunoise (garniture de légumes taillés en dés) de 4 mm de côté.

Faites suer sans coloration à l'huile d'olive les échalotes hachées et les gousses d'ail entières. Ajoutez la brunoise de céleri et une pincée de farine, et faites suer encore 1 min pour bien torrifier la farine. Salez et poivrez avec modération.

Mouillez avec un peu de bouillon chaud, faites cuire 4 min en rajoutant du bouillon si besoin. Ajoutez la crème et le mascarpone, la truffe hachée, un trait d'huile de truffe. 2 à 3 min de cuisson seront encore nécessaires, les dés de céleri devant rester un peu croquants, mais en aucun cas réduits en purée. Ajoutez le parmesan râpé et rectifiez l'assaisonnement.

Dressez en assiette creuse, décorez avec des lamelles de truffe* et de parmesan. Parsemez de quelques feuilles de roquette.

* Il est possible de remplacer les truffes par une poêlée de champignons sauvages de saison(trompettes de la mort, mousserons, cèpes, pleurotes...) sautés au beurre et terminés avec une persillade légèrement aillée.

Alain Biles

Recettes gourmandes autour de la truffe"

Édition Presses du Midi à Toulon

Préface Christophe Bianchi, maire de Riez

